

La filière des fruits et légumes frais engagée pour toujours plus de qualité

La DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes) a publié ses résultats du plan de surveillance sur les résidus de pesticides concernant les fruits et légumes frais¹ : 98% des produits sont conformes alors même que le nombre de prélèvements et que le nombre de molécules recherchées ont augmenté.

98% des fruits et légumes frais conformes à la réglementation

Ce résultat signifie que seuls 2% des produits sont au-delà de la limite autorisée par rapport à la législation **alors que celle-ci et notamment la réglementation française se durcit et que la pression parasitaire se renforce avec des espèces invasives**. Ce taux s'inscrit dans une évolution à la baisse depuis maintenant 3 ans, prouvant ainsi la bonne maîtrise dans l'utilisation des pesticides par les producteurs.

Les professionnels de la filière se mobilisent pour garantir des fruits et légumes frais de qualité

Le taux de conformité dans les limites maximums de résidus autorisés inclut également **près de la moitié des fruits et légumes vendus en France qui ne contiennent pas de résidus quantifiables**. La filière des fruits et légumes frais continue ainsi à fournir aux consommateurs des produits de qualité en toute sécurité.

Cette évolution est le résultat de nombreux efforts à tous les stades de la filière des fruits et légumes. Ces efforts ont donné lieu à différentes démarches émanant d'opérateurs. En 2018, une étude menée par Harris Interactive pour l'Agence pour la Recherche et l'Information en Fruits et Légumes (APRIFEL) révélait le manque d'information générale concernant les avancées positives en matière de réduction de résidus de pesticides et par ailleurs, que les allégations étaient insuffisamment comprises par les consommateurs d'où la nécessité d'améliorer l'information de celles-ci. Pour y répondre, Interfel a mené des actions d'information dans la presse dès 2019 et a également élaboré, avec toutes les parties prenantes de la filière, un guide pour les professionnels **sur l'utilisation des termes concernant l'absence de pesticides ou de résidus de pesticides dans la filière des fruits et légumes frais**.

C'est également à travers son plan filière, transmis au Président de la République, que l'Interprofession s'est engagée à réduire l'usage des pesticides, notamment par **le développement des travaux de recherches permettant de lever les freins techniques, grâce à la formation de ses opérateurs**. La filière a également développé des méthodes alternatives en bio contrôle et tend aussi vers la mise en place de démarche HVE² (Haute Valeur Environnementale) dans la production de fruits et légumes frais, avec comme objectif 50% de la production engagée d'ici 5 ans.

¹ Année 2018

² La HVE est une certification gouvernementale portant sur le développement de la biodiversité, le développement de méthodes alternatives à l'utilisation de pesticides, la gestion de la fertilisation et la gestion de la ressource en eau



Contact presse

Christelle GROUSSARD - 01 49 49 15 24 - 07 76 96 28 06 – c.groussard@interfel.com

Alix COLLACHE – 01 49 49 15 21 - 06 15 52 15 08 – a.collache@interfel.com

A propos d'Interfel :

Créée en 1976, Interfel, l'Interprofession des fruits et légumes frais, rassemble l'ensemble des produits issus de la filière des fruits et légumes frais. Tous les stades représentant les métiers de la filière sont représentés : production, coopération, expédition, importation, introduction, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés) et restauration collective. Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.
www.interfel.com / www.lesfruitsetlegumesfrais.com